AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0440
AV237

16 février 2018

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

AUFEMININ

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Syquant Capital	achat le 15/02/2018	30 000 actions code FR0004042083	38,70	192 169 actions et droits de vote*

* Il est rappelé que la société Syquant Capital détient par ailleurs 131 CFD (« *contract for difference* ») AUFEMININ à règlement en espèce, portant sur autant d'actions AUFEMININ (cf. D&I 218C0431 du 15 février 2018).

La société Syquant Capital a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Syquant Capital, en sa qualité de gestionnaire des fonds Helium Fund, Helium Opportunités, Helium Performance et Helium Selection, déclare :

(i) agir pour le seul compte de ses fonds et ne pas agir de concert avec un tiers ;
(ii) avoir l'intention de poursuivre ses acquisitions de titres, en fonctions des opportunités de marché ;
(iii) avoir l'intention, à ce jour, d'apporter les actions détenues par ses fonds à l'offre, au regard des conditions de marché actuelles et de son appréciation de l'offre. Syquant Capital se réserve le droit de changer cette intention à tout moment jusqu'à la clôture de l'offre ou de l'offre ré-ouverte, en fonction de l'évolution des conditions de marché et de son appréciation de l'offre. »

[1] Période de préoffre (cf. notamment D&I 217C2931 du 15 décembre 2017).